

2177- DOCTORAT INTERVENTION CLINIQUE (D. Ps.)**2178 – DOCTORAT NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE (D. Ps.)****2197 - DOCTORAT RECHERCHE ET INTERVENTION CLINIQUE (Ph. D.)****2198 - RECHERCHE ET NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE (Ph. D.)****VEUILLEZ REMPLIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- 1) **Demande d'admission** www.uqtr.ca/admission
- 2) Les **Annexes 1, 2, 3 ET 4** (si applicable) pour les **programmes 2177 et 2178**
L'**Annexe 5** pour les **programmes 2197 et 2198**
- 3) **Trois rapports confidentiels ou lettres de recommandation** www.uqtr.ca/admission/rapport_confidentiel.pdf
- 4) Un **curriculum vitae** (CV) détaillé

Le nombre d'admissions aux **programmes cliniques** est de **38 au maximum**, dont **10 admissions possibles aux programmes recherche/clinique**.

Le processus de sélection pour les programmes cliniques se déroule simultanément. Il comporte 5 étapes. Les candidatures qui déposent une demande d'admission dans le programme 2197 doivent **obligatoirement** faire aussi une demande au 2177. Les candidatures qui déposent une demande d'admission dans le programme 2198 doivent **obligatoirement** faire aussi une demande au 2178.

1. **Toutes les candidatures** (tous les programmes confondus) sont mises en rang à partir de leur pointage sur 75 (dossier académique et annexes).
2. À partir de ce pointage, **80% des candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats** sont contactées pour une entrevue visant à évaluer les capacités communicationnelles, relationnelles et réflexives recherchées pour atteindre les objectifs de formation des programmes cliniques en psychologie à l'UQTR.
L'entrevue compte pour 25 points. Les personnes ayant obtenu les plus faibles résultats à l'entrevue (20% des candidatures rencontrées en entrevue) sont déplacées automatiquement à la fin de la liste d'attente. De plus, un refus définitif sur la base de l'entrevue pourrait être prononcé à cette étape de la sélection.
Candidatures aux programmes 2197 et 2198 : une question additionnelle est incluse. Elle est reliée à l'aspect spécifique de la recherche et sa pondération sur 5 points sera utilisée à l'étape 4.
3. La note de l'entrevue sur 25 points et celle sur 75 points (dossier académique et annexes) sont additionnées pour un total de 100 points. **Les 38 premières candidatures** (tous les programmes confondus) recevront une offre d'admission dans le programme 2177 ou 2178.
4. **Programmes 2197 et 2198** : Les candidatures dont les dossiers se positionnent parmi les 38 meilleurs selon les critères des programmes 2177 et 2178 voient ensuite leurs dossiers classés de manière comparative entre candidatures recherche/clinique. Ceci est réalisé en utilisant une pondération 50-50 sur les deux éléments a) et b) suivants :
 - a) Score selon les critères d'admission au 2177 et 2178 pondéré sur 50% et;
 - b) Somme des classifications de la cotation à l'Annexe 5 (10 points) et à la question de l'entrevue (5 points) touchant à l'aspect recherche, pondérée sur 50%.

L'addition des deux pourcentages permet de classer les candidatures pour ces programmes et de proposer une offre d'admission jusqu'aux 10 meilleures candidatures admissibles des programmes 2177 et 2178. Il est à noter que certaines années, ce sont moins de 10 personnes candidates qui reçoivent une offre d'admission, puisque ces

personnes doivent nécessairement se situer parmi les 38 admises sur la base des critères des programmes 2177 et 2178.

- 5. Une liste d'attente** est gérée selon le rang obtenu par les candidatures à partir de leur classification sur 100. Advenant un désistement parmi les 38 candidatures retenues, la première personne sur la liste d'attente reçoit une offre d'admission au programme clinique dans lequel elle a postulé, soit le 2177 ou 2178. Advenant le cas où une personne a présenté une demande d'admission dans un programme 2197 ou 2198 et que la capacité maximale de 10 candidatures n'a pas été atteinte, elle n'a pas priorité sur les personnes la précédant de la liste d'attente inscrite aux 2177 et 2178.

Une candidature ayant obtenu une bourse d'un organisme subventionnaire (qui exige que le programme de doctorat comporte une thèse) doit obligatoirement faire une demande d'admission dans les deux programmes (clinique et recherche/clinique). Dans la demande de bourse, elle doit indiquer le programme 2197 ou 2198 dans sa demande de bourse même si elle n'est pas encore admise.

Pour vos questions en lien avec le processus de sélection :

[GUIDE SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATURES AUX PROGRAMMES DE DOCTORATS CLINIQUES](#)
sur le site des [études supérieures en psychologie](#)

***** IMPORTANT *****

Direction de recherche

Le dossier de candidature doit contenir une lettre d'acceptation de direction de recherche. Si la personne qui dirige provient d'un autre département que celui de psychologie, il est obligatoire d'avoir aussi la signature d'une personne qui codirige provenant du Département de psychologie pour un pourcentage minimal de 51% de la direction de recherche.

Depuis le processus de sélection de 2024, trois candidatures pourront avoir une direction provenant d'un autre département de l'UQTR comme direction principale (75%) avec une codirection à 25% du département de psychologie. Si plus de trois candidatures soumettent leurs candidatures dans ce contexte, seules les trois premières candidatures de la liste des 38 personnes admises pourront avoir une direction principale d'un autre département. Les autres candidatures ne perdront pas leur place dans le concours, mais la codirection du département de psychologie se transformera en direction principale à 51% et 49% pour la codirection du département externe. Pour cette raison, le-a professeur-e de l'autre département doit déjà avoir entamé des discussions avec la codirection en psychologie. Le corps professoral des autres départements peut contacter le CPCS pour obtenir des clarifications.

Date limite pour soumettre

Demande d'admission	1^{er} février 2026
Documents et Annexes	2 février 2026

GRILLE D'ÉVALUATION - COHORTE AUTOMNE 2026

2177 - INTERVENTION CLINIQUE ET 2178 - NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE (D.PS.)

Critères	Pondération	2110
Dossier académique	MOYENNE CUMULATIVE AU BACCALAURÉAT	/40
	3,70 = 1,00 3,80 = 16,60 3,90 = 32,20	
	3,71 = 2,56 3,81 = 18,16 3,91 = 33,76	
	3,72 = 4,12 3,82 = 19,72 3,92 = 35,32	
	3,73 = 5,68 3,83 = 21,28 3,93 = 36,88	
	3,74 = 7,24 3,84 = 22,84 3,94 = 38,44	
	3,75 = 8,80 3,85 = 24,40	
	3,76 = 10,36 3,86 = 25,96 3,95 et plus = 40	
	3,77 = 11,92 3,87 = 27,52	
	3,78 = 13,48 3,88 = 29,08	
	3,79 = 15,04 3,89 = 30,64	
Expériences en relation d'aide (Annexe 2)	Description des expériences de relation d'aide dans le cadre d'un cours ou d'un travail rémunéré ou bénévole. Description des tâches, types de milieux, apprentissages, implication continue, variété des expériences. Critères : Qualité et pertinence des expériences (et non la quantité), des tâches et des implications en lien avec la psychologie et analyse synthèse.	/15
Expériences de recherche, d'assistantat de recherche ou d'enseignement (Annexes 3 et 4)	Description et type d'expérience. Diversité des fonctions, ampleur du travail accompli, participation ou présentation à des congrès/colloques, participation à des articles scientifiques, activités de recherche dirigées en psychologie, etc. Critères : Diversité et pertinence des expériences, des tâches et implications en lien avec la recherche en psychologie et analyse synthèse.	/10
Curriculum vitae	Faire ressortir toute information additionnelle dont vous aimeriez que le comité d'évaluation de votre dossier tienne compte (ex. : bourses, autres formations, implications sociales ou communautaires, bénévolat, implication dans des comités universitaires, expériences interculturelles, bilinguisme, etc.).	/10
Sous-total :		/75
Entrevue	Les candidatures sélectionnées seront appelées pour une entrevue.	/25
TOTAL :		/100

GRILLE D'ÉVALUATION - COHORTE AUTOMNE 2026		
2197 RECHERCHE/INTERVENTION CLINIQUE ET 2198 RECHERCHE/NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE (Ph.D.)		
Critères	Pondération	
Dossier académique	MOYENNE CUMULATIVE AU BACCALAURÉAT	/40
	3,70 = 1,00 3,80 = 16,60 3,90 = 32,20	
	3,71 = 2,56 3,81 = 18,16 3,91 = 33,76	
	3,72 = 4,12 3,82 = 19,72 3,92 = 35,32	
	3,73 = 5,68 3,83 = 21,28 3,93 = 36,88	
	3,74 = 7,24 3,84 = 22,84 3,94 = 38,44	
	3,75 = 8,80 3,85 = 24,40	
	3,76 = 10,36 3,86 = 25,96 3,95 et plus = 40	
	3,77 = 11,92 3,87 = 27,52	
	3,78 = 13,48 3,88 = 29,08	
	3,79 = 15,04 3,89 = 30,64	
Expériences en relation d'aide (Annexe 2)	Description des expériences de relation d'aide dans le cadre d'un cours ou d'un travail rémunéré ou bénévole. Description des tâches, types de milieux, apprentissages, implication continue, variété des expériences. Critères : Qualité et pertinence des expériences (et non la quantité), des tâches et des implications en lien avec la psychologie et analyse synthèse.	/15
Expériences de recherche, d'assistantat de recherche ou d'enseignement (Annexes 3 et 4)	Description et type d'expérience. Diversité des fonctions, ampleur du travail accompli, participation ou présentation à des congrès/colloques, participation à des articles scientifiques, activités de recherche dirigées en psychologie, etc. Critères : Diversité et pertinence des expériences, des tâches et implications en lien avec la recherche en psychologie et analyse synthèse.	/10
Curriculum vitae	Faire ressortir toute information additionnelle dont vous aimeriez que le comité d'évaluation de votre dossier tienne compte (ex. : bourses, autres formations, implications sociales ou communautaires, bénévolat, implication dans des comités universitaires, expériences interculturelles, bilinguisme, etc.).	/10
Sous-total :		/75
Entrevue	Les candidatures sélectionnées seront appelées pour une entrevue.	/25
TOTAL :		/100
Entrevue	Question supplémentaire reliée l'aspect spécifique de la recherche	/5
Description du projet de recherche (Annexe 5)	Description du projet de recherche que vous désirez réaliser dans le cadre de votre thèse. Spécifiez vos questions et objectifs de recherche, leur pertinence sociale et scientifique et, brièvement, la méthodologie envisagée pour réaliser le projet. Critères : clarté et articulation des idées, cohérence du style, qualité de la réflexion sur la pertinence sociale et scientifique du projet.	/10
TOTAL :		/15

PETIT RAPPEL...

- ☐ Si vous complétez ou signez vos documents à la main, veuillez utiliser un stylo bleu;
- ☐ **ANNEXE 3** : La description et la confirmation des expériences d'assistantat de recherche ou d'enseignement et une **synthèse de ½ page maximum**;
- ☐ **ANNEXE 4** : Votre participation passée ou à venir dans des congrès/colloques scientifiques ou à une production scientifique. N'oubliez pas que pour les articles scientifiques ou publications, vous devez **joindre seulement la première page de l'article avec le nom des auteur-es et le résumé**. ***Vous ne devez pas joindre les pages des articles qui ne vous concernent pas***;
- ☐ **ANNEXE 5** : SEULEMENT pour l'admission aux programmes recherche/clinique : La description du projet de thèse auquel vous aimeriez vous consacrer durant votre programme d'études, **maximum 2 pages**;
- ☐ Votre relevé de notes le plus récent (**si ce dernier comporte des reconnaissances d'acquis provenant d'un autre programme ou d'une autre université, inclure tous les autres relevés de notes indiquant les notes originales**);
- ☐ Un curriculum vitae détaillé;
- ☐ Trois (3) rapports confidentiels ou lettres de recommandation sur votre candidature à être acheminés directement par les répondants. Les répondants doivent être différents de votre direction de recherche.